AOÛT - SEPTEMBRE

UNE ÉTUDE À L'ÉCOUTE DE VOTRE SANTÉ

Incendie industriel du 26 septembre 2019



L'agence Santé publique France mène une étude de santé et de qualité de vie auprès des habitants des communes touchées par l'incendie des entrepôts de **Lubrizol et de NL Logistique**. Cette enquête fait partie d'un ensemble d'études mises en place par Santé publique France pour évaluer l'impact sanitaire de cet accident industriel : le dispositif « Santé Post Incendie 76 ».

Santé publique France est une agence nationale de santé publique. Ses missions comprennent la surveillance de la santé des populations, la promotion de la santé et l'éducation pour la santé, la préparation et la réponse aux menaces, alertes et crises sanitaires.



La réponse de Santé publique France à l'incendie industriel du 26 septembre 2019

Pourquoi évaluer l'impact sanitaire de cet accident industriel?

L'ampleur de l'incendie des entrepôts de Lubrizol et NL Logistique et ses conséquences potentielles pour la santé justifient de mettre en place des réponses en termes d'études de santé, au-delà des études et données environnementales. Dans ce cadre, Santé publique France a été missionnée par la Direction générale de la santé pour évaluer l'impact sanitaire. De nombreux habitants de Rouen et ses environs, des travailleurs, ont pu être exposés à **des nuisances très diverses** : la vision des flammes et du panache de fumées noires, les odeurs désagréables, la peur d'une menace vitale, les débris de fibrociment, les substances chimiques dispersées dans l'air et déposées dans l'environnement, mais aussi le sentiment d'incertitude lié à l'événement accidentel, ses conséquences et sa gestion les jours qui l'ont suivi.

Santé publique France a été missionnée pour évaluer l'impact de l'accident industriel sur la santé physique et mentale, à moyen et long termes, des personnes qui ont pu être exposées à un ou plusieurs de ces facteurs de risque sanitaire. La description et l'analyse de leurs perceptions de l'évènement, de leurs expositions et des symptômes ressentis, la surveillance d'indicateurs de santé de la population, permettra aux autorités publiques de prendre des mesures sanitaires si elles sont nécessaires et d'adapter au mieux la gestion d'autres accidents industriels.

Evaluer l'impact sanitaire de manière scientifique et globale

Afin d'évaluer l'impact sanitaire, maintenant et dans la dizaine d'années à venir, le dispositif comporte quatre études :

- > Une étude de santé et de qualité de vie, telle que les habitants la décrivent. Cette étude va être menée sur un large échantillon représentatif d'habitants des communes de Seine-Maritime touchées par l'accident. Elle porte sur les symptômes et problèmes de santé qui ont été ressentis, sur l'accès aux informations au cours de l'événement, ainsi que sur la santé et la qualité de vie des personnes interrogées au moment de l'étude.
- La surveillance régulière, à moyen et long terme, d'indicateurs de santé tels que la fréquence de certains cancers et maladies chroniques, les causes de décès, les issues de grossesse. Elle concerne l'ensemble de la population des communes de Seine-Maritime touchées par l'accident, et sera réalisée à partir des informations disponibles dans le Système national des données de santé (SNDS) qui enregistre la consommation de médicaments, les consultations médicales, les causes d'hospitalisation, les décès, etc.
- L'appui aux Services de santé au travail pour suivre la santé des salariés des deux sites industriels sinistrés, des professionnels intervenus lors de l'accident et des employés d'autres entreprises ayant été exposés. Cet appui à la médecine du travail est destiné à définir, au regard des besoins qui pourraient être identifiés, une surveillance épidémiologique des travailleurs exposés.
- La recherche et la mesure dans l'organisme des personnes exposées de substances chimiques qui ont été dispersées par l'incendie. Cette étude, dite d'imprégnation ou de biosurveillance, sera conduite si les résultats des analyses environnementales montrent qu'il est faisable et pertinent de mesurer certaines molécules dans le sang, les urines ou les cheveux des personnes exposées.

Ces études scientifiques sont discutées et validées par un **Comité d'appui thématique** qui a été constitué, au niveau national, en mars 2020. Il est composé de spécialistes des disciplines sollicitées : toxicologie, métrologie, bio surveillance, épidémiologie, sociologie, pathologie professionnelle, analyse psychométrique. Le rôle de ce comité indépendant est de conseiller les équipes de Santé publique France dans la conduite des études et de contribuer à faire des propositions d'actions de santé publique découlant de leurs résultats.

Une démarche participative, au plus proche des réalités de terrain

Santé publique France inscrit son action dans une démarche participative afin de définir et adapter au mieux ses études au contexte local et aux préoccupations de la population. Un **Groupe Santé** a été mis en place à Rouen en janvier 2020. Issu du Comité de transparence et de dialogue, ce groupe local réunit des représentants associatifs, des représentants de professionnels de santé (médecins, infirmiers), des élus (maires, députés), l'agglo de Rouen, un anthropologue. Il est régulièrement consulté sur les protocoles d'étude, la définition de la zone d'étude, les thèmes à analyser ou encore les questions à poser.

L'étude de santé et de qualité de vie

L'intérêt et les objectifs de l'étude

Ce type d'étude épidémiologique est réalisé en interrogeant directement les habitants concernés de la zone d'étude. L'enquête permettra ainsi de recueillir et analyser des informations sur les événements de santé ressentis par les habitants eux-mêmes au moment de l'accident et dans ses suites – symptômes, plaintes, perceptions – qui ne sont consignés dans aucune source disponible d'informations sanitaires. Elle représente également un moyen unique de caractériser la pollution engendrée par l'incendie du 26 septembre 2019 telle qu'elle a été perçue par les personnes et vécue selon leur expérience personnelle. De plus, cette étude va permettre de décrire l'état de santé général, le bien-être et la qualité de vie, au moment de l'étude, du point de vue des personnes interrogées. L'un de ses objectifs est enfin de connaître les attitudes et les perceptions de la population concernant l'information disponible sur l'accident et les recommandations des pouvoirs publics.

CE QUE NE FAIT PAS L'ÉTUDE

- × Des prélèvements biologiques ou sanguins
- X Un suivi médical individuel des personnes exposées à l'accident

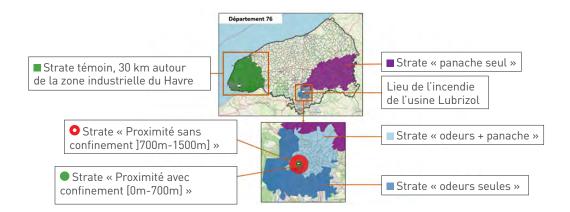
Une phase préparatoire : la pré-enquête

Une pré-enquête a été réalisée au mois de février 2020 dans quatre communes touchées par l'incendie et représentant des situations contrastées : Le Petit-Quevilly, Bois-Guillaume, Préaux et Buchy. Son but était d'ajuster le questionnaire de l'étude de santé, au plus près des sujets d'intérêt de la population.

Des entretiens individuels et collectifs ont été réalisés avec des maires, des médecins et des particuliers de ces quatre communes à propos du vécu de l'accident et de ses suites, des symptômes ressentis, des craintes suscitées en termes d'impact sur la santé et des attentes face à ce type de situation.

Quelle est la méthode d'enquête?

La zone d'étude, dont les habitants constituent la population de l'étude, a été définie en fonction des informations disponibles sur l'événement accidentel et la pollution qu'il a générée. Cette zone, qui couvre 122 communes, a été divisée en quatre strates selon les types d'exposition qu'elles ont subies : « proximité du lieu de l'accident » (divisée en deux, 0-700 mètres et 700-1500 mètres), « perception des odeurs », « perception des odeurs et situation sous le panache » et « situation sous le panache ».



La zone d'étude regroupe environ 300 000 habitants. L'enquête sera menée sur un **échantillon représentatif** de cette population : **4 000 adultes** vont être tirés au sort. Elle portera également sur la santé d'un enfant par ménage, soit **1 200 enfants**. Toutes les informations recueillies seront analysées de façon **anonyme**¹. Tous les résultats seront rendus publics.

Compte tenu de l'épidémie **Covid-19** et de l'influence importante qu'elle va avoir sur les informations recueillies, il est nécessaire de prendre en compte une **zone témoin** pour comparer les données observées dans la population enquêtée et pouvoir interpréter les résultats. La ville du Havre et sa périphérie nord ont été choisies comme zone témoin.

Comment cela se passe concrètement?

La collecte des données de l'étude est prévue en août et septembre 2020. Il est possible de répondre à l'enquête de deux manières. En ligne, sur le site internet www.sante-post-incendie-76.fr et à l'aide du mot de passe qui a été envoyé aux personnes tirées au sort, ou par téléphone. Un enquêteur de la société d'études Ipsos, spécialement formé, prendra contact avec elles. Les personnes sélectionnées peuvent également convenir d'un rendez-vous sur le site internet de l'étude ou en appelant le n° vert. Le questionnaire dure environ 30 minutes.



Plus d'informations

Numéro vert : 0 800 942 590 (service et appel gratuit / du lundi au vendredi : 9h00-18h00 ; le samedi : 10h00-16h00) www.sante-post-incendie-76.fr : le site dédié à l'étude

Mairie de votre commune, votre médecin, votre pharmacien

www.santepubliquefrance.fr avec des informations sur les autres études du dispositif Santé Post Incendie 76

¹ Cette étude met en œuvre un traitement de données à caractère personnel fondé sur la réalisation d'une mission d'intérêt public et dont Santé publique France a la responsabilité. L'agence assure la sécurité et la confidentialité des données des participants, de leur collecte à leur destruction. Une lettre d'information détaillant les modalités de traitement de données ainsi que les droits des participants sur leurs données sera adressée aux personnes tirées au sort.

